



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 26 juin 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viandes rouges du 6 juin 2013

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viandes rouges s'est réuni le 6 juin dernier sous la présidence de Pierre Chevalier.

Conjoncture de la filière viande bovine : bonne tenue des prix en début d'année 2013, inquiétudes pour l'exportation d'animaux maigres vers l'Italie en seconde partie d'année

Concernant les bovins « finis » destinés à la boucherie, FranceAgriMer constate une hausse des effectifs de mâles à l'engraissement sur les quatre premiers mois de l'année 2013.

Les exportations de jeunes bovins sont en repli de plus de 50 % sur les trois premiers mois de l'année par rapport à la même période 2012, en raison de la fermeture du marché turc. Conséquence, les abattages sont en hausse depuis le début de l'année. Dans le même temps, on assiste à une diminution des abattages de vaches. Ce manque de vaches tire les prix à la hausse dans toutes les catégories de bovins viande. En effet, l'augmentation des abattages de jeunes bovins ne permet pas de compenser la diminution des abattages de vaches

Concernant les veaux de boucherie, FranceAgriMer constate une baisse des disponibilités en petits veaux sur le marché. Les abattages sont en repli de près de 5 % sur les trois premiers mois de l'année 2013, laissant la place à une légère augmentation des importations de viande de veau en provenance des Pays-Bas. Le prix du veau de boucherie est en net recul depuis avril, après une embellie fin 2012-début 2013.

Parallèlement, les achats des ménages en viande rouge sont en recul sur les quatre premiers mois de l'année, à l'exception de la viande hachée fraîche et du veau. La baisse de consommation la plus forte concerne le bœuf haché surgelé.

Si les prix sont pour l'heure bien orientés en viande bovine, les professionnels sont préoccupés par l'évolution des marchés et par le déséquilibre offre/demande de plus en plus difficile à gérer.

Autre zone d'ombre, le débouché italien concernant les animaux maigres et l'évolution de ce marché à l'automne prochain. Ce pays, très affecté par la crise économique est confronté à une forte réduction de la consommation.

Face à ces inquiétudes, FranceAgriMer réunira un groupe de travail avec les professionnels pour analyser la situation.

Filière Label rouge « veau sous la mère » : l'aide à l'appui technique se poursuit en 2013

Les membres du Conseil spécialisé ont rendu un avis favorable au projet de décision du directeur général de FranceAgriMer concernant le dispositif d'aide 2013 à la filière Label rouge « veau sous la mère ». Cette aide à l'appui technique réalisé par les organisations de producteurs, mise en place en 2012, vise à aider les éleveurs à bien maîtriser le niveau de qualité requis pour répondre à la demande des points de vente.

Au 31 décembre 2012, 21 organisations de producteurs étaient engagées dans ce programme soit plus de 1 400 éleveurs. 1 350 diagnostics ont été réalisés en vue de proposer des marges de progrès à chaque élevage. 400 nouveaux éleveurs devraient rejoindre ce programme en 2013.

Traçabilité et identification ovine : aide aux équipements de lecture des boucles électroniques

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable au projet de décision du directeur général, concernant un projet d'aide à l'équipement en matériel de lecture des boucles électroniques dans le secteur ovin.

Ce programme répond à la demande de la filière pour renforcer la traçabilité des petits ruminants et fait suite à la décision du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt de reporter l'obligation d'identification électronique de juillet 2013 à décembre 2014.

Ce programme s'adresse aux organisations de producteurs et aux entreprises de négoce du secteur ovin disposant de centres de rassemblement agréés, aux centres de production de semences ovines, centres d'élevage et stations de contrôle individuel ainsi qu'aux entreprises d'abattage.

L'aide versée sera fonction de la taille des entreprises : 10 à 30 % des dépenses d'acquisition de matériel de lecture des boucles électroniques. Elle rentrera dans le champ des aides *de minimis*, plafonnées à 200 000 € par entreprise sur une période de trois exercices fiscaux.

Rénovation des dispositifs de cotations pour les bovins et ovins : de nouvelles avancées

Les membres du Conseil spécialisé pour les filières viandes rouges ont donné un avis favorable à deux projets d'arrêtés relatifs à la réforme des cotations dans le secteur de l'élevage.

Le premier concerne la mise en place de nouvelles grilles de cotations pour les **gros bovins « entrée abattoir »**, suite aux demandes interprofessionnelles. La nouvelle grille entrera en vigueur le 15 octobre prochain.

Le second fixe les modalités d'établissement des cotations pour le marché des **petits veaux** : marchés de référence (Château Gontier, Lezay, Bourg en Bresse, Saint-Etienne, Agen, Rabastens, Rethel), composition et missions des commissions de cotations, règles d'établissement des cotations...

Plan abattoirs : bilan 2012-perspectives 2013

Un « Plan abattoirs » pour les animaux de boucherie a été élaboré dès 2012, autour de trois axes :

- des commissions interrégionales des abattoirs par bassin ;
- un dispositif d'aides mis en place par FranceAgriMer afin de favoriser la restructuration et la modernisation des outils ;
- un observatoire des abattoirs, instance nationale de réflexion, d'analyse et proposition sur toutes les problématiques liées à l'abattage (économique, sanitaire, sociétale...)

Le dispositif d'accompagnement financier visait deux objectifs :

- la restructuration des abattoirs et le développement de stratégies économiques adaptées, en particulier des abattoirs intermédiaires ou des abattoirs pour les circuits courts
- les investissements d'innovation et de modernisation des outils qui améliorent la compétitivité des entreprises.

Il comportait cinq types d'aides : aides aux investissements immatériels, aides aux investissements matériels, acquisition d'actifs, aide à la reprise de société ou création de filiale commune, aide à l'identification électronique ovine.

19 dossiers ont été déposés en 2012 auprès des services de FranceAgriMer,

Le prochain Conseil d'administration de l'Établissement étudiera la possibilité d'abonder les crédits pour les abattoirs d'animaux de boucherie, avec un recentrage du dispositif d'aide sur la restructuration des entreprises.

L'ensemble des documents présentés au Conseil spécialisé pour la filière viandes rouges est disponible sur le site internet de FranceAgriMer :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_11675/node_23348/node_26397/Conseil-Specialise-Ruminants-et-equides-du-6-juin-2013/\(filiere\)/640/\(nodeActu\)/647](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_11675/node_23348/node_26397/Conseil-Specialise-Ruminants-et-equides-du-6-juin-2013/(filiere)/640/(nodeActu)/647)

Contacts presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
